



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada

Portrait d'un processus d'intégration

**Difficultés rencontrées et ressources mises à profit par les
nouveaux arrivants au cours des quatre années qui suivent
leur arrivée au Canada**

Données tirées de trois cycles de l'Enquête longitudinale
auprès des immigrants du Canada (ELIC)

Li Xue

Juin 2007



Canada

Je suis très reconnaissante envers Martha Justus, Eden Thompson et Jessie-Lynn MacDonald, qui m'ont fourni de bons conseils et un formidable appui dans la réalisation des projets de recherche de l'ELIC. En particulier, je tiens à remercier Jessie-Lynn MacDonald et Stan Kustec pour leurs suggestions et leurs commentaires très utiles sur les versions antérieures du document.

Ci4-38/2010F-PDF

978-1-100-94644-3

Numéro de référence : RR201101_01F

Table des matières

Contexte	1
Introduction	2
Aperçu	3
Trouver un emploi	5
Taux d'emploi plus proche de la moyenne canadienne	5
Les travailleurs qualifiés étaient le plus susceptibles de se heurter à des obstacles à l'emploi	5
La reconnaissance des compétences ou de l'expérience acquises à l'étranger était cruciale, en particulier pour les travailleurs qualifiés	6
Les nouveaux arrivants ont dû surmonter des obstacles plus importants au Québec que dans les Prairies, où ils s'en sont mieux tirés sur le marché du travail	7
Les immigrants étaient plus susceptibles de recevoir de l'aide au cours des six premiers mois	8
Les réseaux sociaux ont continué de jouer un rôle important pour ce qui est d'aider les immigrants à surmonter les obstacles à l'emploi	9
Environ trois immigrants sur dix ont déclaré ne pas avoir reçu l'aide nécessaire à l'égard de leurs difficultés à trouver un emploi au cours des quatre premières années	10
Ce dont les immigrants avaient le plus besoin, au moment de s'intégrer au marché du travail, c'était de renseignements et de conseils, alors que le besoin d'une formation liée au travail s'est fait sentir au fil du temps	11
Poursuivre des études ou suivre une formation	13
Taux de participation le plus faible parmi quatre tâches d'intégration	13
Les contraintes financières et les contraintes de temps constituent les plus sérieux obstacles à l'accès aux études	14
La proportion d'immigrants ayant reçu de l'aide et la proportion d'immigrants n'ayant pas reçu l'aide nécessaire ont diminué au fil du temps	15
L'école, les amis, le gouvernement et la famille ont aidé les nouveaux arrivants à surmonter les difficultés d'accès aux études ou à la formation	16
Besoin constant d'une aide financière, de renseignements et de conseils à l'égard des difficultés d'accéder aux études ou à la formation	17
Accès à des services de soins de santé	18
La plupart des immigrants ont tenté d'avoir accès à des services de soins de santé au cours des quatre premières années	18
Les immigrants de la catégorie du regroupement familial étaient le moins susceptibles de déclarer des obstacles à l'accès aux services de soins de santé	18
Les longs délais d'attente avant de rencontrer un médecin constituaient le principal problème	19
Les immigrants de la catégorie du regroupement familial étaient le plus susceptibles de recevoir de l'aide à l'égard des obstacles liés aux soins de santé	20
Les amis étaient la source d'aide la plus souvent citée à l'égard des difficultés d'accès aux services de soins de santé	21
Trouver un logement	23
La plupart des immigrants n'ont pas éprouvé des difficultés à trouver un logement	23
Le taux d'accession à la propriété a augmenté considérablement au fil du temps	23
Les coûts de logement constituaient la difficulté la plus importante en matière de recherche d'un logement à n'importe quel moment	24
Les amis ont aidé à trouver un logement	25
Conclusions	26
Annexe	27
Définitions des statistiques sur la population active	27

Contexte

L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) est la première enquête longitudinale nationale à être menée auprès de la population immigrante récente depuis les années 1970. Elle vise à déterminer comment les nouveaux immigrants s'adaptent à la vie au Canada au cours des quatre années qui suivent leur arrivée. Les renseignements recueillis dans le cadre de l'ELIC améliorent les données actuelles servant à évaluer les expériences d'intégration, comme le Recensement et la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), en ajoutant des données longitudinales, en classant les immigrants par catégorie et en recueillant des renseignements qui vont bien au-delà de l'aspect économique de l'intégration pour inclure ses aspects sociaux et culturels – des renseignements essentiels à la compréhension des facteurs déterminants des résultats de l'intégration des immigrants.

L'ELIC est une enquête « longitudinale », ce qui signifie que les mêmes participants sont interrogés à chaque cycle. L'échantillon a été prélevé au sein de la population des immigrants âgés de 15 ans ou plus sélectionnés à l'étranger et admis entre le 1^{er} octobre 2000 et le 30 septembre 2001. Un seul membre de chaque unité familiale a participé au sondage. Les entrevues ont eu lieu six mois, deux ans et quatre ans après l'admission au Canada. Le nombre de personnes ayant participé à l'entrevue du cycle 1 s'élevait à 12 000, dont 9 300 ont participé à l'entrevue du cycle 2 et 7 700 à l'entrevue du cycle 3. L'échantillon final représente 157 600 immigrants de la population susmentionnée. Grâce à des entrevues menées auprès des mêmes personnes au fil du temps, l'ELIC a recueilli des renseignements qui brossent un portrait dynamique, plutôt qu'une « image ponctuelle » statique, des expériences de ces nouveaux arrivants¹.

¹ Pour obtenir plus de détails sur le plan de sondage, l'utilisation de pondérations, les ajustements pour la non-réponse et l'imputation de l'ELIC, veuillez consulter le [Guide de l'utilisateur des microdonnées – Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada – Cycle 3](#).

Introduction

S'il est vrai que l'intérêt public pour l'intégration des immigrants a favorisé l'augmentation de la recherche qui s'intéresse à une vaste gamme de résultats obtenus par les immigrants, il existe un besoin de renseignements sur l'intégration des immigrants, en particulier sur les étapes du processus d'établissement et d'intégration, les facteurs qui influent sur les résultats de l'intégration, et les services que les immigrants utilisent ou dont ils ont besoin pour s'intégrer plus facilement. Une fois l'ELIC achevée, il sera possible de brosser un portrait du processus d'intégration au cours des quatre années qui suivent l'arrivée des immigrants au Canada.

La présente étude se penche sur le processus progressif des immigrants de l'ELIC durant la période initiale d'établissement et d'intégration, en mettant l'accent sur les obstacles auxquels les nouveaux immigrants ont dû faire face et sur les ressources qu'ils ont utilisées au cours de leurs quatre premières années d'établissement au Canada. On y examine quatre secteurs clés de l'établissement et de l'intégration, soit trouver un emploi, poursuivre des études, avoir accès à des soins de santé et trouver un logement. Le document tente de déterminer les principaux obstacles à l'intégration et les éventuelles sources d'aide qui permettraient de résoudre ces difficultés. Les défis que pose le processus d'assimilation sont également examinés sous l'angle de besoins non comblés dans les tâches d'intégration essentielles au fil du temps. Le document met à profit les avantages de l'ELIC en examinant la dynamique du processus d'intégration. On accorde une attention particulière au caractère progressif de l'établissement des immigrants au cours de leurs quatre premières années au Canada.

Aperçu

Avec le temps, moins de nouveaux arrivants ont dû mettre l'accent sur trois des quatre tâches d'intégration examinées ici (Tableau 1). Au cours des six premiers mois qui ont suivi leur arrivée, 66 % (104 100) de tous les immigrants de l'ELIC avaient tenté de poursuivre des études ou une formation, ce qui représentait le plus faible pourcentage parmi les quatre activités d'intégration. Dès leur quatrième année au Canada, seulement 24 % (38 200) des participants déclaraient avoir eu accès à des études ou à une formation. Le nombre d'immigrants ayant participé aux autres activités d'établissement et d'intégration, par exemple obtenir un emploi et trouver un logement, avait également diminué de façon importante. L'accès à des services de santé était le seul domaine où le comportement des immigrants était constant (plus de 70 % dans les trois cycles).

La baisse de la participation signifie que des progrès ont été réalisés par les nouveaux arrivants à l'égard de l'obtention d'une vie plus stable. Plus les immigrants étaient depuis longtemps au Canada, plus ils étaient nombreux à s'être établis et à avoir obtenu un emploi, et moins ils étaient nombreux à poursuivre des études, de sorte qu'ils participaient en moins grand nombre aux activités d'établissement et d'intégration.

Tableau 1 : Participation aux quatre principales tâches d'établissement et d'intégration au cours des quatre premières années au Canada

	6 mois après l'admission	2 ans après l'admission	4 ans après l'admission
Tous les immigrants	157615	157615	157615
Immigrants qui ont tenté de trouver un emploi	112841 72%	91512 58%	77328 49%
Immigrants qui ont poursuivi des études ou une formation ^{1 2}	104080 66%	46343 29%	38246 24%
Immigrants qui se sont prévalus des services de soins de santé ³	119631 76%	114794 73%	113631 72%
Immigrants qui ont essayé de trouver un logement	120707 77%	84686 54%	67516 43%

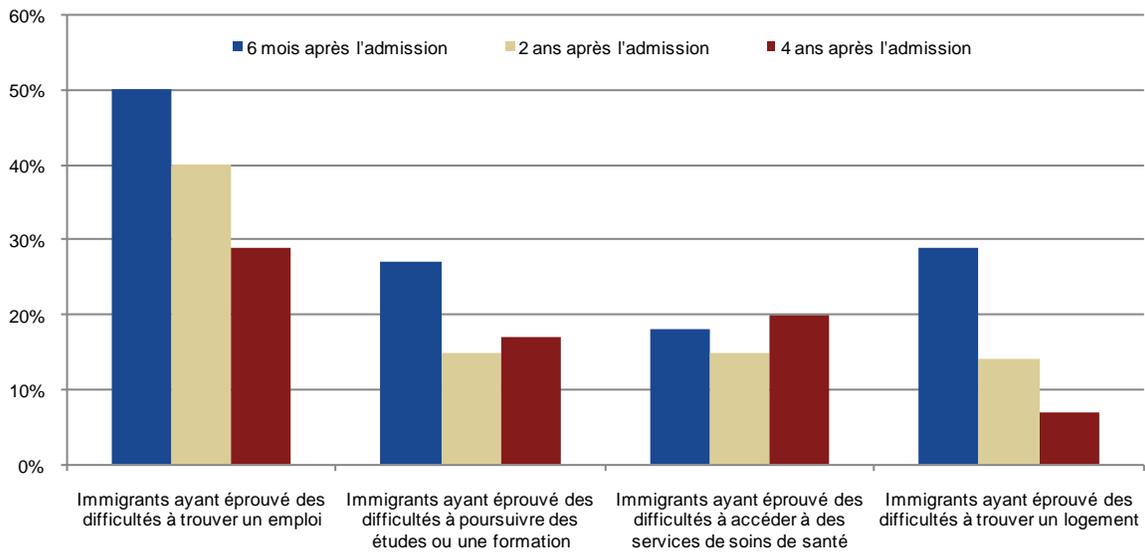
¹ Les champs d'observation étaient différents dans les trois cycles. L'aspect « études ou formation » du questionnaire du cycle 1 comprenait les cours de langue, alors que ceux-ci étaient exclus des questionnaires des cycles 2 et 3.

² Dans le questionnaire du cycle 1, le répondant longitudinal (RL) doit indiquer s'il a tenté de poursuivre des études ou une formation. Le nombre indiqué ici pour le cycle 1 (6 mois après l'admission) est celui des RL qui ont tenté de poursuivre (et

³ Dans le questionnaire du cycle 1, le RL doit indiquer s'il a tenté d'obtenir des services de soins de santé. Le nombre déclaré ici pour le cycle 1 (6 mois après l'admission) est celui des RL qui ont tenté d'obtenir (et qui ont obtenu ou non) des services de soins de santé.
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - Cycle 3, 2005

En examinant ces quatre domaines clés de l'établissement, ainsi que la diminution ultérieure des problèmes déclarés, on constate que les immigrants de l'ELIC avaient fait des progrès dans l'adaptation à leur nouvelle vie quatre ans après leur arrivée. Comme l'indique la Figure 1, pour la plupart des tâches d'intégration, les nouveaux arrivants étaient d'autant moins susceptibles de déclarer des difficultés que cela faisait plus longtemps qu'ils vivaient au Canada. La proportion d'immigrants ayant déclaré des difficultés à trouver un emploi a diminué régulièrement, passant de 50 % six mois après l'admission à 40 % deux ans après l'arrivée et à 29 % à la fin de la quatrième année d'établissement au Canada. Des progrès similaires ont été observés relativement aux difficultés à trouver un logement qui ont été déclarées (29 %, 14 % et 7 % respectivement pour les entrevues des trois cycles). Même si, au fil du temps, on a relevé certaines différences dans l'évolution de la fréquence des problèmes rencontrés dans les domaines de l'accès aux études ou à la formation et aux services de soins de santé, le portrait évolutif était malgré tout meilleur du fait que moins de personnes ont signalé des difficultés.

Figure 1 : Présence de problèmes dans les quatre tâches d'intégration au cours des quatre premières années



En fonction de tous les immigrants de l'ELIC.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

Trouver un emploi

Une étude de Picot, Hou et Coulombe (2007)² a permis de conclure que les immigrants récents qui ont été admis dans les années 1990 avaient subi une dégradation de leur situation économique. Certains immigrants sont désavantagés sur le marché du travail, en particulier les nouveaux arrivants, du fait qu'ils manquent de relations, de connaissances et de renseignements relatifs au marché du travail du pays d'accueil. Au cours des quatre premières années de l'établissement, le défi le plus crucial à relever par les immigrants de l'ELIC a été de trouver un emploi, ce que confirme le plus haut pourcentage d'immigrants ayant rencontré ce problème parmi les quatre principales tâches d'établissement et d'intégration à chaque cycle (Tableau 1). Comment les immigrants de l'ELIC s'adaptent-ils et s'intègrent-ils au marché du travail canadien? L'achèvement des trois cycles permet de brosser un portrait dynamique de ce processus.

Taux d'emploi plus proche de la moyenne canadienne

Six mois après leur arrivée, plus de 7 sur 10 (72 %) des 157 600 immigrants de l'ELIC avaient tenté de trouver un emploi. Deux ans après leur admission, 58 % (91 500) d'entre eux avaient cherché un emploi. Quatre ans après l'arrivée, ce nombre était passé à 49 % (77 300) (Tableau 1). La tendance à la baisse du nombre d'immigrants qui cherchaient un emploi semble indiquer une amélioration de la situation d'emploi au fil du temps. Les immigrants étaient de moins en moins nombreux à chercher du travail à mesure qu'ils obtenaient des emplois et en étaient satisfaits. Le taux d'emploi par rapport à la population³ pour tous les immigrants de l'ELIC est passé de 45 % 6 mois après l'admission à 59 % deux ans après l'admission et à 68 % quatre ans après l'arrivée. Ce taux a rattrapé et surpassé le taux d'emploi moyen canadien de 62,7 % en 2005⁴.

Toutefois, le taux de chômage de 19 % 4 ans après l'admission, bien qu'il ait diminué par rapport au taux de 37 % 6 mois après l'arrivée et de 28 % 24 mois après l'arrivée, était beaucoup plus élevé que le taux moyen canadien de 6,8 % en 2005⁵. Ce résultat indique que malgré les gains importants sous forme d'employabilité accrue, les nouveaux immigrants ont tout de même dû faire face à des difficultés à trouver un emploi.

Les travailleurs qualifiés étaient le plus susceptibles de se heurter à des obstacles à l'emploi

Parmi les immigrants qui cherchaient du travail, un grand nombre ont déclaré des difficultés à trouver un emploi pendant les quatre premières années au Canada. Six mois après l'arrivée, 78 600 (70 %) des immigrants avaient déclaré au moins une difficulté à trouver un emploi; deux ans après l'admission, 62 700 (69 %) ont déclaré avoir eu des difficultés, et quatre ans après l'arrivée, ce nombre était passé à 45 900 (59 %). Bien que cette tendance indique des progrès modérés sur le marché du travail, ceux-ci variaient selon la catégorie d'immigration (Figure 2).

Les travailleurs qualifiés, tant les demandeurs principaux que leurs conjoints et personnes à charge, étaient plus susceptibles de déclarer des difficultés à trouver un emploi dans les trois cycles. Toutefois, avec le temps, on a constaté une diminution constante du nombre de membres de ce groupe déclarant des difficultés à s'intégrer au marché du travail. Les personnes faisant partie de la catégorie du regroupement familial, les autres immigrants économiques et les réfugiés étaient moins susceptibles de

² Picot, G., F. Hou et S. Coulombe. 2007. « Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants ». *Direction des études analytiques – documents de recherche*, n° 294, Statistique Canada.

³ Pour obtenir des statistiques détaillées sur la main-d'œuvre concernant les immigrants de l'ELIC, voir l'annexe.

⁴ Source : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 282-0002 et 282-0022, et numéro 71F0004XCB au catalogue.

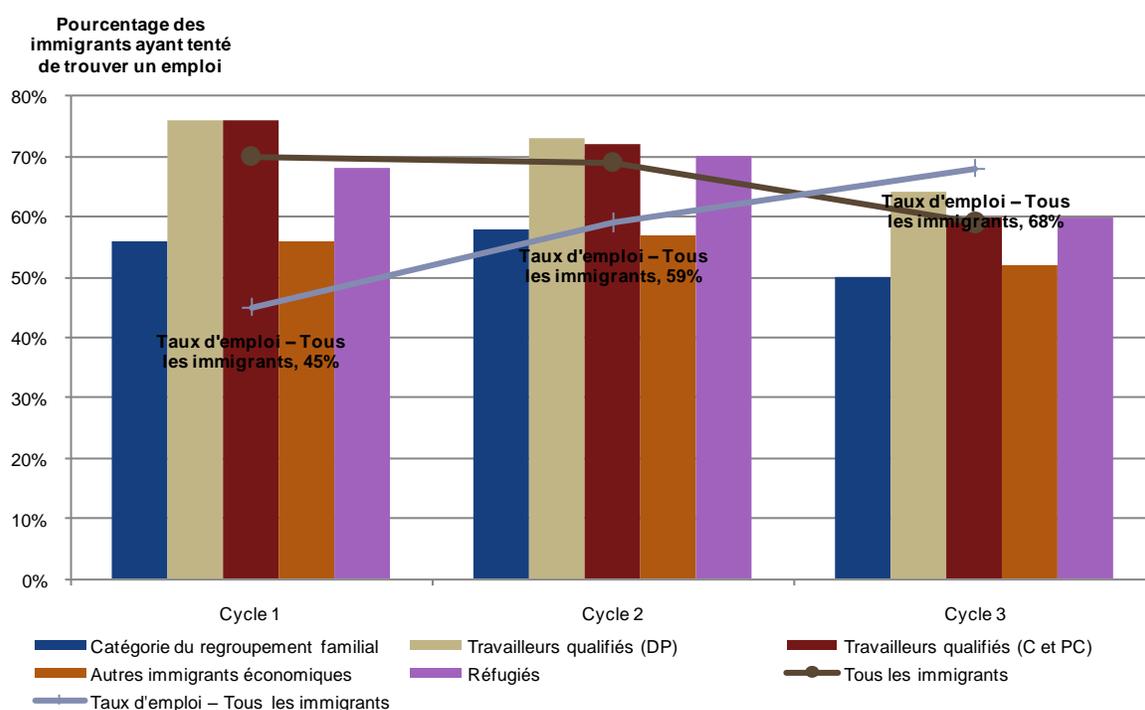
⁵ Source : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 282-0002 et 282-0022, et numéro 71F0004XCB au catalogue.

déclarer des difficultés à trouver un emploi et la proportion d'immigrants ayant connu des difficultés est demeurée très stable dans les trois cycles, comparativement aux travailleurs qualifiés.

Malgré leurs compétences liées au marché du travail et leur taux d'emploi plus élevé, les travailleurs qualifiés formaient le groupe le plus sujet aux obstacles à l'emploi. L'examen des types de difficultés à trouver un emploi peut nous fournir certaines réponses à ce problème.

La proportion de nouveaux arrivants ayant cherché du travail qui déclarait des difficultés à trouver un emploi augmentait avec l'âge. Au cours de la période comprise entre 24 et 48 mois après leur admission, les immigrants de 15 à 24 ans étaient moins susceptibles de se heurter à des obstacles à leur intégration au marché du travail (48 %) que leurs aînés (61 % pour les immigrants de 25 à 44 ans et 66 % pour les immigrants de 45 ans ou plus). La combinaison de la souplesse à l'égard de l'emploi, d'une perception différente de ce qui constitue un « bon emploi » et d'une meilleure adaptation au nouveau marché du travail peut expliquer la plus faible fréquence avec laquelle les jeunes membres de la population active se heurtaient à des obstacles à l'emploi.

Figure 2 : Difficultés à trouver un emploi rencontrées par les immigrants, selon la catégorie d'immigration – Cycles 1, 2 et 3

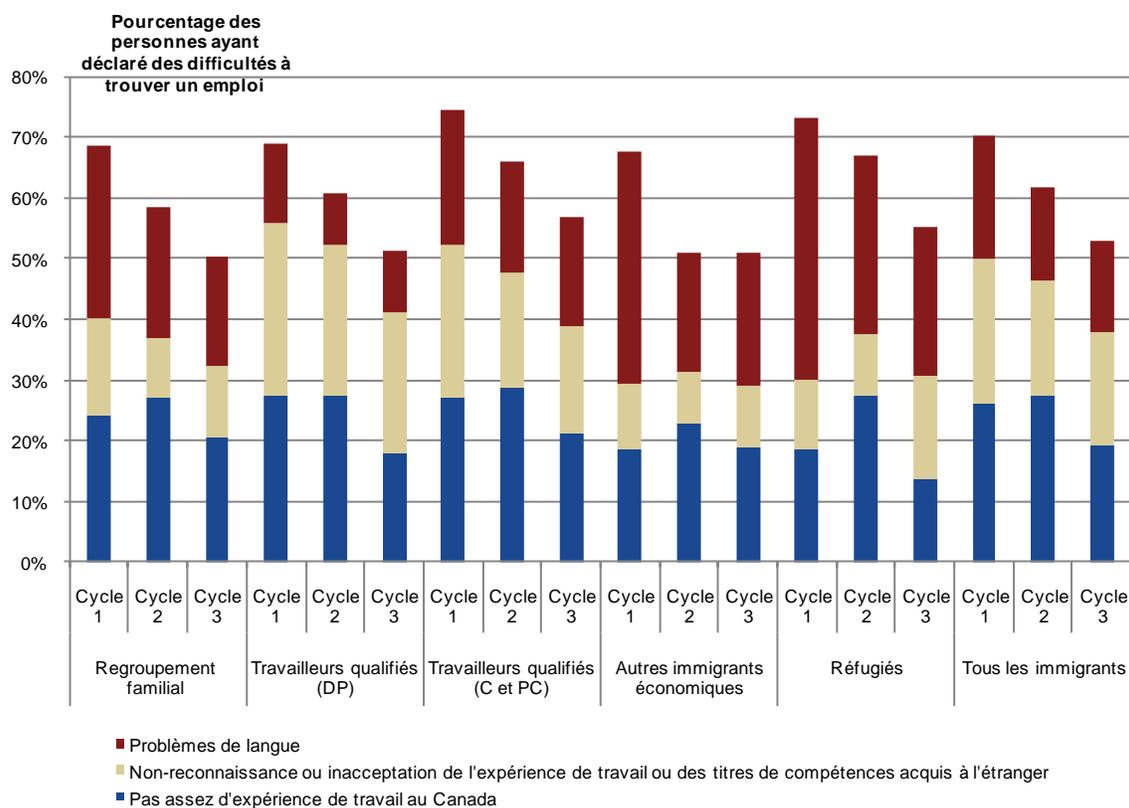


La reconnaissance des compétences ou de l'expérience acquises à l'étranger était cruciale, en particulier pour les travailleurs qualifiés

Pour tous les immigrants de l'ELIC, le manque d'expérience de travail canadienne, la reconnaissance des titres de compétences étrangers et les problèmes de langue ont été parmi les plus graves difficultés à trouver un emploi au cours des quatre premières années au Canada qui ont été déclarées (Figure 3). Toutefois, les problèmes liés à la reconnaissance des compétences ou de l'expérience acquises à l'étranger étaient particulièrement sérieux pour les travailleurs qualifiés, surtout pour ceux qui étaient des demandeurs principaux. Dès la quatrième année d'établissement au Canada, ce problème était devenu l'obstacle le plus important (23 %) pour ce groupe.

Les jeunes immigrants de 15 à 24 ans ont mentionné le manque d'expérience de travail canadienne (30 %) et le manque de possibilités d'emploi (21 %) comme étant les problèmes les plus importants en matière de recherche d'emploi, alors que ceux qui avaient l'âge d'activité maximale (25 à 44 ans) ont déclaré la reconnaissance des titres de compétences étrangers (20 %) et le manque d'expérience canadienne (19 %) comme étant les deux principaux problèmes dans ce domaine. Quant aux immigrants de 45 ans ou plus, ils ont indiqué que la reconnaissance des titres de compétences (21 %) et les difficultés de langue (18 %) posaient problème dans la recherche d'emploi.

Figure 3 : Les trois principales difficultés à trouver un emploi, selon la catégorie d'immigration – Cycles 1, 2 et 3



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

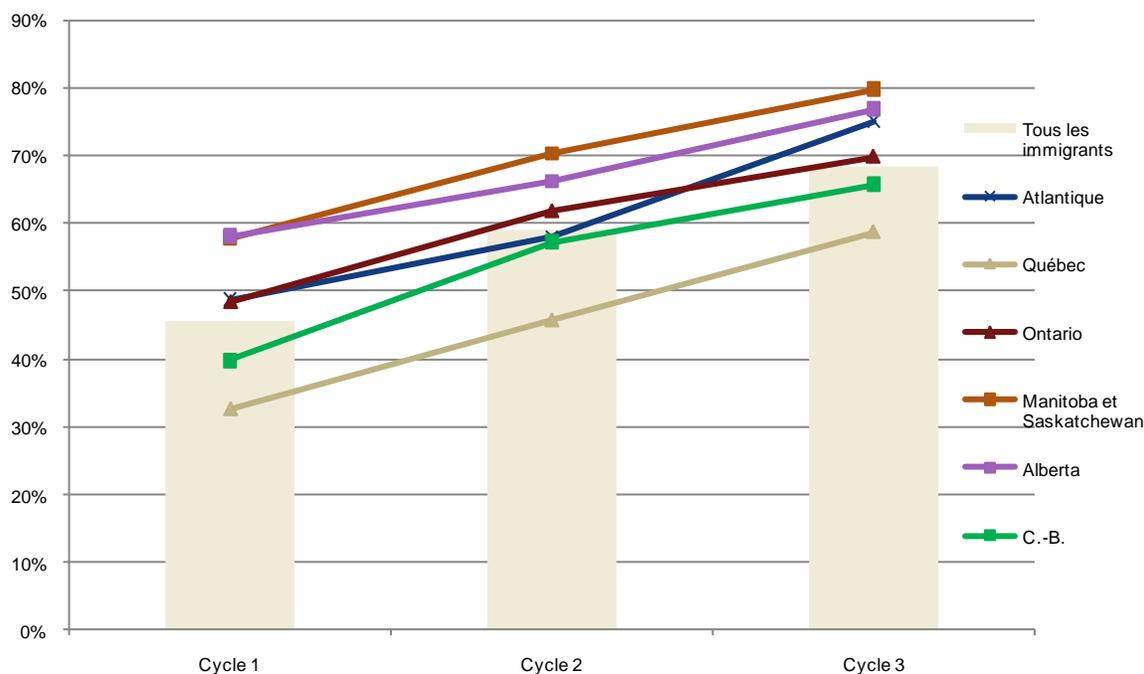
Bien que la proportion d'immigrants ayant déclaré la langue comme étant un obstacle à l'intégration au marché du travail ait diminué au fil du temps dans presque toutes les catégories d'immigration, le manque de connaissance de l'une des langues officielles du Canada était toujours le principal problème auquel devaient faire face les réfugiés et les immigrants de la catégorie économique quatre ans après l'admission (25 % et 22 % respectivement).

Les nouveaux arrivants ont dû surmonter des obstacles plus importants au Québec que dans les Prairies, où ils s'en sont mieux tirés sur le marché du travail

Les nouveaux arrivants vivant au Québec ont dû surmonter des obstacles plus importants sur le marché du travail. Comme le démontre la Figure 4, le taux d'emploi par rapport à la population chez les immigrants établis au Québec était le plus bas de toutes les provinces à trois époques différentes. Le taux d'emploi en Colombie-Britannique était inférieur à la moyenne au cours des quatre premières années. Par contre, les immigrants établis dans les provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) continuaient de mieux s'en sortir que leurs homologues des autres provinces. La proportion

d'immigrants éprouvant des difficultés à s'intégrer au marché du travail affichait une répartition conforme au taux d'emploi. Au cours de la période des deux à quatre ans qui a suivi l'admission, des personnes qui avaient cherché du travail, les immigrants établis au Québec (61 %), en Ontario (64 %) et en Colombie-Britannique (53 %) étaient plus susceptibles de déclarer des difficultés à trouver un emploi. Si l'on examine la principale difficulté à trouver un emploi que déclaraient les personnes interrogées selon la province, on constate que les problèmes linguistiques et la reconnaissance des titres de compétences étrangers étaient les deux principales difficultés auxquelles se heurtaient les immigrants au Québec. Les écarts entre les provinces reflètent les conditions économiques et la situation sur le marché du travail qui prévalaient dans telle ou telle région pendant cette période.

Figure 4 : Taux d'emploi selon la province de résidence – Cycles 1, 2 et 3



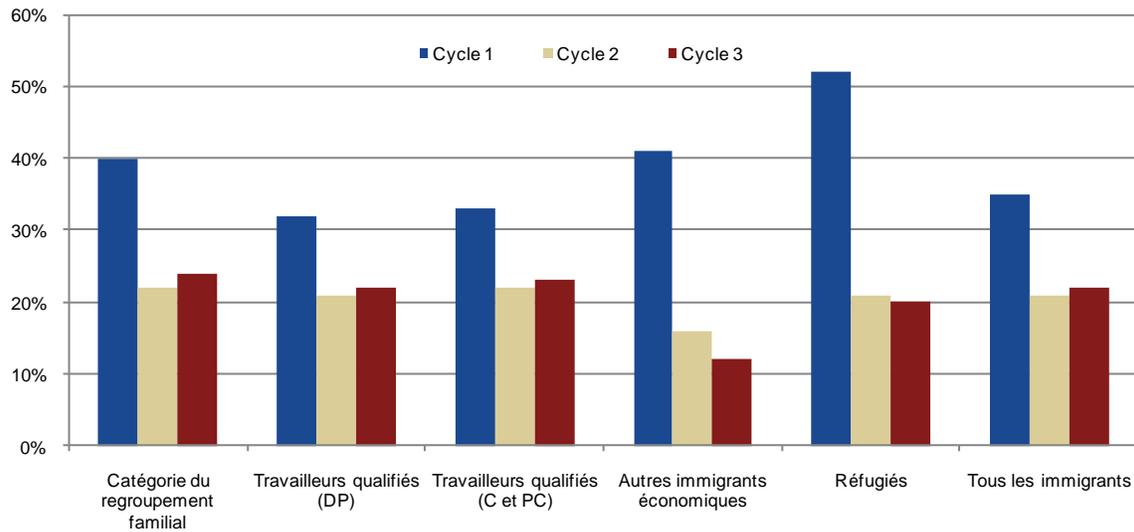
Les provinces de l'Atlantique incluent le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador
 Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Vague 3, 2005.

Les immigrants étaient plus susceptibles de recevoir de l'aide au cours des six premiers mois

Plus de un sur cinq nouveaux arrivants ayant rencontré des difficultés sur le marché du travail demandait une forme d'aide concernant le principal problème lié à la recherche d'emploi quatre ans après l'admission (Figure 4)⁶. Nous avons constaté que les nouveaux arrivants étaient plus susceptibles de recevoir de l'aide au cours des six premiers mois qui ont suivi leur arrivée au Canada. Dans l'ensemble, 35 % des immigrants ont reçu de l'aide pour des difficultés liées à l'emploi au cours de la période initiale d'entrevues; ce pourcentage est passé à 21 % au cours du cycle 2 et à 22 % au cours du cycle 3. Parmi les réfugiés et les personnes admises dans la catégorie des autres immigrants économiques, on constate une baisse spectaculaire des pourcentages de ceux qui ont reçu de l'aide au cours de la période de six mois à deux ans ayant suivi l'admission (de 41 % à 16 % pour les réfugiés et de 52 % à 21 % pour les autres immigrants économiques).

⁶ La question source a été modifiée de façon importante dans le questionnaire du cycle 3. Plutôt que de demander si le répondant longitudinal (RL) avait reçu de l'aide pour la principale difficulté à trouver un emploi (comme cela avait été le cas dans les deux cycles précédents), on lui a demandé s'il avait demandé de l'aide relativement à cette difficulté.

Figure 5 : Ont reçu de l'aide pour la principale difficulté à trouver un emploi, selon la catégorie d'immigration – Cycles 1, 2 et 3



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

Les réseaux sociaux ont continué de jouer un rôle important pour ce qui est d'aider les immigrants à surmonter les obstacles à l'emploi

Le réseau social a joué un rôle important pour ce qui est d'aider les immigrants de l'ELIC à accéder au marché du travail. Les réseaux d'amis constituaient la principale ressource sur laquelle comptaient les nouveaux arrivants pour résoudre leurs problèmes d'emploi durant les quatre premières années au Canada (Tableau 2), surtout en ce qui concerne les immigrants économiques (demandeurs principaux admis à titre de travailleurs qualifiés, ainsi que leurs conjoints et personnes à charge, et membres des autres catégories économiques). On ne s'étonnera pas si les membres de la parenté et de la famille constituaient la principale source d'aide pour les immigrants de la catégorie du regroupement familial, compte tenu de la présence d'un réseau de parenté à l'arrivée pour ce groupe. Les réfugiés avaient tendance à compter sur la famille et les agences d'immigration au cours des premiers mois (37 % et 23 % respectivement six mois après l'admission); mais progressivement, les amis sont devenus pour eux la principale source d'aide (39 % et 32 % respectivement deux ans et quatre ans après l'établissement).

Il convient de souligner que le rôle joué par les organismes gouvernementaux pour ce qui est d'aider les nouveaux arrivants à s'intégrer au marché du travail était plus important au fil des années. Quatre ans après l'admission, les organismes gouvernementaux se classaient au deuxième rang des sources d'aide le plus souvent déclarées pour tous les immigrants de l'ELIC (22 %), alors que six mois après l'arrivée, seuls 11 % des nouveaux arrivants recevaient de l'aide de ces organismes.

Tableau 2 : Sources d'aide pour la principale difficulté à trouver un emploi, selon la catégorie d'immigration

	Catégorie du regroupement familial	Catégorie d'immigration				Tous les immigrants ²
		Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
<u>Immigrants ayant reçu de l'aide à l'égard de la principale difficulté à trouver un emploi – Cycle 1</u>						
	5919	12136	6573	1121	1583	27443
Sources d'aide pour la principale difficulté à trouver un emploi – Cycle 1						
Ami	26%	44%	33%	51%	17%	36%
Membre de la parenté/famille	58%	13%	18%	31%	37%	26%
École	14% ^E	17%	22%	17%	20%	18%
Agence d'immigration	6% ^E	14%	13%	6% ^E	23%	12%
Organisme gouvernemental	5% ^E	16%	11%	F	F	11%
<u>Immigrants ayant reçu de l'aide à l'égard de la principale difficulté à trouver un emploi – Cycle 2</u>						
	2580	5881	3645	386	848	13437
Sources d'aide – Cycle 2						
Ami	29% ^E	36%	36%	64%	39%	36%
École	16% ^E	22%	21% ^E	F	18% ^E	20%
Organisme gouvernemental	15% ^E	24%	18% ^E	F	13% ^E	19%
Membre de la parenté/famille	32% ^E	6% ^E	12% ^E	F	F	14%
<u>Immigrants ayant demandé de l'aide à l'égard de la principale difficulté à trouver un emploi – Cycle 3¹</u>						
	1947	4396	2865	211^E	602	10048
Sources d'aide – Cycle 3¹						
Ami	41% ^E	43%	37%	F	32% ^E	41%
Organisme gouvernemental	24% ^E	22% ^E	22% ^E	F	28% ^E	22%
École	9% ^E	18% ^E	18% ^E	F	F	16%
Membre de la parenté/famille	17% ^E	F	14% ^E	F	F	11%

¹ La question source a été considérablement modifiée dans le questionnaire du cycle 3. Plutôt que de demander au RL s'il

² Les chiffres indiqués sous la rubrique « Tous les immigrants » comprennent un petit nombre d'immigrants admis au titre de

^E À utiliser avec précaution.

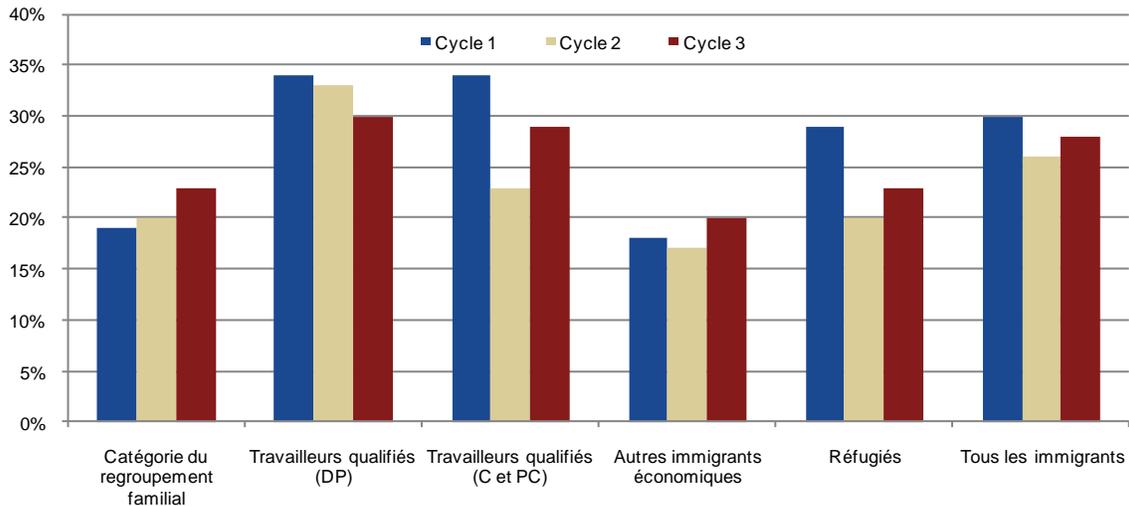
F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

Environ trois immigrants sur dix ont déclaré ne pas avoir reçu l'aide nécessaire à l'égard de leurs difficultés à trouver un emploi au cours des quatre premières années

Bon nombre de nouveaux arrivants qui éprouvaient des difficultés à trouver un emploi ont déclaré ne pas avoir reçu l'aide nécessaire pour résoudre leur principale difficulté. La proportion d'un cycle à l'autre était très stable : 30 % six mois après l'admission, 26 % deux ans après l'admission et 28 % quatre ans après l'arrivée. Les travailleurs qualifiés, tant les demandeurs principaux que leurs conjoints et les personnes à leur charge, étaient plus susceptibles de déclarer des besoins non comblés. Chose étonnante, à mesure que le temps passait, un plus grand nombre d'immigrants de la catégorie du regroupement familial déclaraient qu'ils avaient besoin d'aide mais n'en recevaient pas (19 % six mois après l'admission, 20 % deux ans après l'arrivée et 23 % quatre ans après l'admission), ce qui est contraire à la diminution de la tendance à déclarer des besoins non comblés dans toutes les autres catégories d'immigration.

Figure 6 : Immigrants n'ayant pas reçu l'aide nécessaire à l'égard de la principale difficulté à trouver un emploi, selon la catégorie d'immigration – Cycles 1, 2 et 3



Selon le nombre d'immigrants dans chaque cycle ayant déclaré des difficultés à trouver un emploi.
 Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

Ce dont les immigrants avaient le plus besoin, au moment de s'intégrer au marché du travail, c'était de renseignements et de conseils, alors que le besoin d'une formation liée au travail s'est fait sentir au fil du temps.

Des renseignements sur les possibilités d'emploi et des conseils sur le marché du travail local étaient ce dont les immigrants de l'ELIC avaient le plus besoin dans le processus initial d'intégration au marché du travail (Tableau 3). Ces deux types de besoins constituaient le type d'aide le plus souvent mentionné d'un cycle à l'autre. À la fin de leur quatrième année au Canada, 37 % et 27 % des immigrants respectivement déclaraient avoir besoin de renseignements et de conseils. Une autre tendance remarquable était le fait qu'à mesure que le temps passait, les besoins d'une formation liée au travail ont acquis une importance croissante pour les immigrants de l'ELIC en général, surtout pendant la période allant de deux ans après l'admission à quatre ans après l'arrivée (la proportion s'est considérablement modifiée, passant de 7 % deux ans après l'admission à 31 % deux ans plus tard).

Plus de la moitié (52 %) des immigrants de 15 à 24 ans ayant déclaré des besoins non comblés ont mentionné que les renseignements étaient une aide nécessaire, mais non reçue, alors que 32 % de ceux qui avaient l'âge d'activité maximale (25 à 44 ans) ont exprimé le besoin d'une formation liée au travail.

Tableau 3 : Certains types d'aide nécessaire à l'égard de la principale difficulté à trouver un emploi, selon la catégorie d'immigration

Types particuliers de besoins non comblés	Catégorie d'immigration					
	Catégorie du regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	Tous les immigrants ¹
Immigrants n'ayant pas obtenu l'aide nécessaire à l'égard de la principale difficulté à trouver un emploi – Cycle 1	2824	12739	6689	498	892	23756
Conseils/Counselling	40%	46%	44%	F	34%	44%
Renseignements	37%	39%	42%	F	36%	39%
Langue	12% ^E	10%	10%	F	23% ^E	11%
Finances	11% ^E	9%	9%	F	19% ^E	10%
Immigrants n'ayant pas obtenu l'aide nécessaire à l'égard de la principale difficulté à trouver un emploi – Cycle 2	2358	9008	3841	409	809	16533
Renseignements	50%	45%	40%	58% ^E	42%	44%
Conseils/Counselling	37%	41%	38%	42% ^E	39%	39%
Langue	15% ^E	7%	12%	F	14% ^E	10%
Finances	11% ^E	8%	8% ^E	F	16% ^E	8%
Formation liée au travail	8% ^E	9%	F	F	F	7%
Immigrants n'ayant pas obtenu l'aide nécessaire à l'égard de la principale difficulté à trouver un emploi – Cycle 3	1886	6065	3678	340^E	707	12840
Renseignements	33% ^E	37%	39%	F	38% ^E	37%
Formation liée au travail	31% ^E	34%	30%	F	26% ^E	31%
Conseils/Counselling	25% ^E	28%	26%	F	29% ^E	27%
Langue	F	7% ^E	9% ^E	F	F	8%

¹ Les chiffres indiqués sous la rubrique « Tous les immigrants » comprennent un petit nombre d'immigrants admis au titre de catégories non mentionnées dans le tableau.

^E À utiliser avec précaution.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005

Poursuivre des études ou suivre une formation

Pour bon nombre de nouveaux immigrants, le fait de poursuivre des études ou de suivre une formation au Canada est associé à l'intégration sociale et à la réussite sur le marché du travail. La plupart des immigrants les considèrent comme un moyen d'améliorer leurs compétences et de faciliter leur intégration au Canada. Selon une étude fondée sur le cycle 1 de l'ELIC, la grande majorité (89 %) des nouveaux arrivants visés par l'ELIC ont déclaré qu'il était très important ou important pour leur avenir de poursuivre leurs études ou leur formation au Canada⁷. Au cours des quatre années qui ont suivi leur admission, un nombre important de nouveaux arrivants ont poursuivi des études ou suivi des cours de formation pendant les premières années (45 %, 29 % et 24 % respectivement six mois, deux ans et quatre ans après l'admission).

Taux de participation le plus faible parmi quatre tâches d'intégration

Malgré le nombre assez important d'immigrants qui ont poursuivi des études ou suivi des cours de formation pendant les premières années, il s'agit de la tâche à laquelle ont participé le plus petit nombre d'immigrants, comparativement aux autres domaines.

Pendant les quatre premières années, bon nombre de nouveaux arrivants ont déclaré qu'ils s'étaient heurtés à des obstacles à l'accès aux études : 27 % (environ 42 400) six mois après l'admission⁸, 15 % (24 200) deux ans après l'arrivée et 17 % (26 800) dès la quatrième année d'établissement au Canada (Tableau 4). Parmi les catégories d'immigration, les réfugiés étaient le plus susceptibles de déclarer avoir eu des difficultés d'accès aux études (27 %), alors que les immigrants de la catégorie du regroupement familial étaient le moins susceptibles de déclarer avoir des difficultés (14 %) quatre ans après l'arrivée.

Tableau 4 : Ont eu des difficultés à accéder aux études, selon la catégorie d'immigration

	Catégorie d'immigration					
	Catégorie du regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	Tous les immigrants ¹
Tous les immigrants	42615	54527	40016	9835	9741	157615
Immigrants ayant eu des difficultés à accéder aux études ² – Cycle 1	19%	31%	31%	29%	25%	27%
Immigrants ayant eu des difficultés à accéder aux études – Cycle 2	13%	16%	16%	12%	25%	15%
Immigrants ayant eu des difficultés à accéder aux études – Cycle 3	14%	16%	19%	20%	27%	17%

¹ Les chiffres indiqués sous la rubrique

² Les champs d'observation étaient différents dans les trois cycles. L'aspect « études ou formation » du questionnaire du cycle 1 comprenait des cours de langue, alors que ceux-ci étaient exclus des questionnaires des cycles 2 et 3.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

⁷ Statistique Canada. 2005. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - S'établir dans un nouveau pays : un portrait des premières expériences*, numéro 89-614-XPE au catalogue, p. 46.

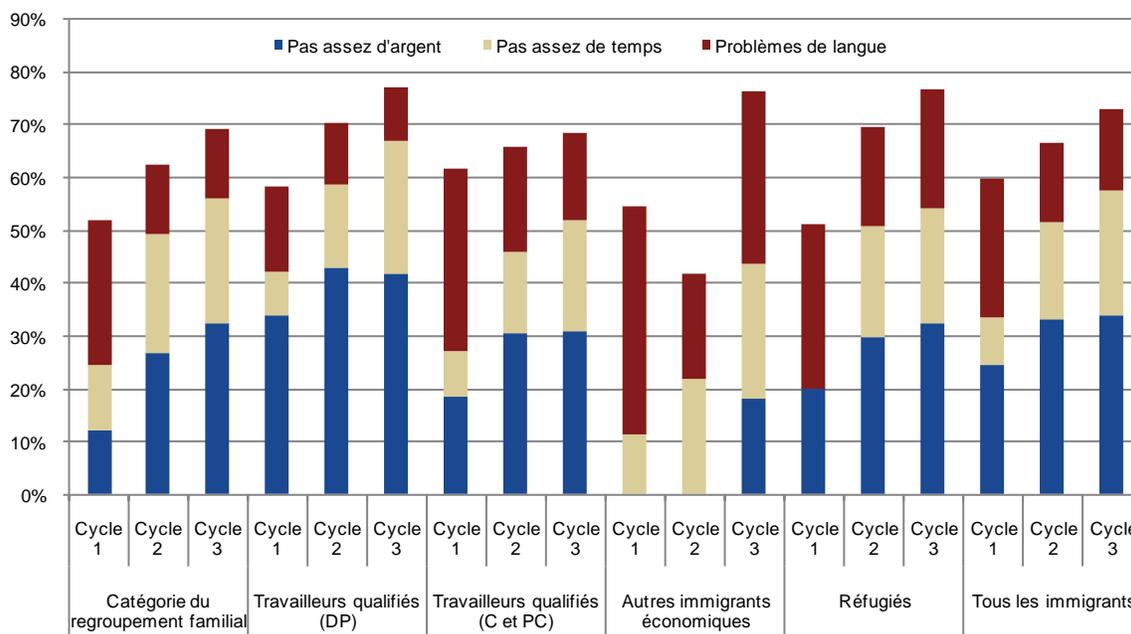
⁸ Le champ d'observation ayant été modifié aux cycles 2 et 3 afin d'exclure les cours de langue de l'entité Éducation, on s'attendait à ce que la proportion d'immigrants qui ont déclaré avoir des difficultés à obtenir une formation à l'exclusion des cours de langue au cycle 1 soit inférieure à 27 %.

Les contraintes financières et les contraintes de temps constituent les plus sérieux obstacles à l'accès aux études

Pour tous les immigrants de l'ELIC, la principale difficulté d'accès aux études ou à la formation, qui était constituée par les obstacles linguistiques six mois après l'admission, résidait dans les contraintes financières deux et quatre ans après l'admission (Figure 7). Entre-temps, deux ans après l'admission, les contraintes de temps se classaient au deuxième rang des principale difficultés, suivies des barrières linguistiques. Ce modèle était constant pour toutes les catégories d'immigration et frappant pour les travailleurs qualifiés, dont la plupart, quatre ans après l'arrivée, ont mentionné les contraintes financières ou de temps comme étant les principales difficultés d'accès aux études ou à la formation (67 % pour les demandeurs principaux (DP) admis à titre de travailleurs qualifiés et 52 % pour les conjoints et les personnes à charge (C et PA) de la catégorie des travailleurs qualifiés). En raison de contraintes financières et de contraintes de temps, bon nombre d'immigrants peuvent avoir choisi de ne pas poursuivre des études ou une formation.

Les barrières linguistiques constituaient un obstacle important pour les réfugiés et les autres immigrants économiques. Dès la quatrième année au Canada, parmi l'ensemble des immigrants qui ont déclaré éprouver des difficultés d'accès aux études, 22 % des réfugiés et 32 % des autres immigrants de la catégorie économique ont déclaré que les obstacles linguistiques constituaient la principale difficulté.

Figure 7 : Principale difficulté à accéder aux études, selon la catégorie d'immigration – Cycles 1, 2 et 3



En fonction du nombre d'immigrants de l'ELIC.
Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

Les types de difficultés à accéder aux études variaient légèrement en fonction du groupe d'âge. Les jeunes immigrants de 15 à 25 ans étaient plus susceptibles de déclarer des contraintes financières (36 %), leurs aînés ayant davantage tendance à déclarer des contraintes de temps (13 %, 24 % et 28 % respectivement pour les immigrants de 15 à 24 ans, de 25 à 44 ans et de 45 ans ou plus).

La proportion d'immigrants ayant reçu de l'aide et la proportion d'immigrants n'ayant pas reçu l'aide nécessaire ont diminué au fil du temps

Parmi les immigrants qui éprouvaient des difficultés à accéder aux études ou à une formation, près de 2 sur 10 (17 %) avaient reçu de l'aide à l'égard de la principale difficulté quatre ans après l'admission, ce qui représente une diminution par rapport à 38 % six mois après l'admission et à 19 % deux ans après l'arrivée (Tableau 5). La diminution la plus importante s'est produite dans le cas des réfugiés, dont près de la moitié (48 %) qui éprouvaient des difficultés ont déclaré avoir reçu de l'aide six mois après l'admission, cette proportion étant passée à 16 % et à 10 % respectivement deux ans et quatre ans après l'admission. Qu'indique cette tendance? Que les immigrants reçoivent moins d'aide à l'égard des études? Nous examinerons d'autres données concernant cette question lorsque nous nous pencherons sur la proportion de nouveaux arrivants qui ont déclaré ne pas avoir reçu l'aide nécessaire à l'égard des problèmes liés aux études.

Parmi les immigrants ayant éprouvé des difficultés à accéder aux études ou à une formation, plus de 3 sur 10 (32 %) n'avaient pas reçu l'aide nécessaire à l'égard du principal problème au cours des deux premières années, alors que quatre ans après l'admission, seulement 23 % ont déclaré ne pas l'avoir reçue. En accord avec cette tendance, la même tendance à la baisse a été observée chez les nouveaux arrivants dans toutes les catégories d'immigration, sauf chez ceux de la catégorie des autres immigrants économiques. La plus importante diminution a été observée chez les réfugiés : 38 % d'entre eux pour les deux premiers cycles et 20 % quatre ans après l'arrivée ont déclaré avoir des besoins non comblés.

Les deux conclusions susmentionnées étant réunies, la diminution simultanée de la proportion d'immigrants ayant reçu de l'aide et celle de la proportion d'immigrants ayant des besoins non comblés pourrait correspondre à une diminution de la demande d'aide dans le domaine de l'accès aux études ou à une formation. Les nouveaux arrivants avaient moins de besoins non comblés et, par conséquent, ont demandé et reçu moins d'aide. Les réfugiés, semble-t-il, ont fait les plus grands progrès, ce qui se traduit par le fait que la plus forte diminution de besoins non comblés déclarés a été observée pour ce groupe. Quatre ans après leur établissement au Canada, les immigrants admis au titre de la catégorie économique, surtout les demandeurs principaux admis à titre de travailleurs qualifiés (27 %), étaient le plus susceptibles de déclarer qu'ils avaient eu besoin d'aide mais n'en avaient pas reçu.

Tableau 5 : Ont reçu de l'aide et avaient des besoins non comblés à l'égard de la principale difficulté à accéder aux études, selon la catégorie d'immigration

	Catégorie d'immigration					
	Catégorie du regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	Tous les immigrants ¹
<u>Immigrants ayant eu des difficultés à accéder aux études – Cycle 1</u>	7895	16763	12266	2855	2437	42388
Immigrants ayant reçu de l'aide à l'égard de la principale difficulté à accéder aux études – Cycle 1	44%	31%	40%	39%	48%	38%
Immigrants n'ayant pas reçu l'aide nécessaire à l'égard de la principale difficulté à accéder aux études – Cycle 1	27%	34%	33%	12% ^E	38%	32%
<u>Immigrants ayant eu des difficultés à accéder aux études – Cycle 2</u>	5515	8464	6427	1207	2411	24194
Immigrants ayant reçu de l'aide à l'égard de la principale difficulté à accéder aux études – Cycle 2	18%	20%	22%	16% ^E	16% ^E	19%
Immigrants n'ayant pas reçu l'aide nécessaire à l'égard de la principale difficulté à accéder aux études – Cycle 2	30%	34%	31%	15% ^E	38%	32%
<u>Immigrants ayant eu des difficultés à accéder aux études – Cycle 3</u>	6017	8541	7428	1955	2647	26768
Immigrants ayant reçu de l'aide à l'égard de la principale difficulté à accéder aux études – Cycle 3	15%	18%	19%	18% ^E	10% ^E	17%
Immigrants n'ayant pas reçu l'aide nécessaire à l'égard de la principale difficulté à accéder aux études – Cycle 3	18%	27%	24%	24% ^E	20%	23%

¹ Les chiffres indiqués sous la rubrique « Tous les immigrants » comprennent un petit nombre d'immigrants admis au titre de catégories non mentionnées dans le tableau.

^E À utiliser avec précaution.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

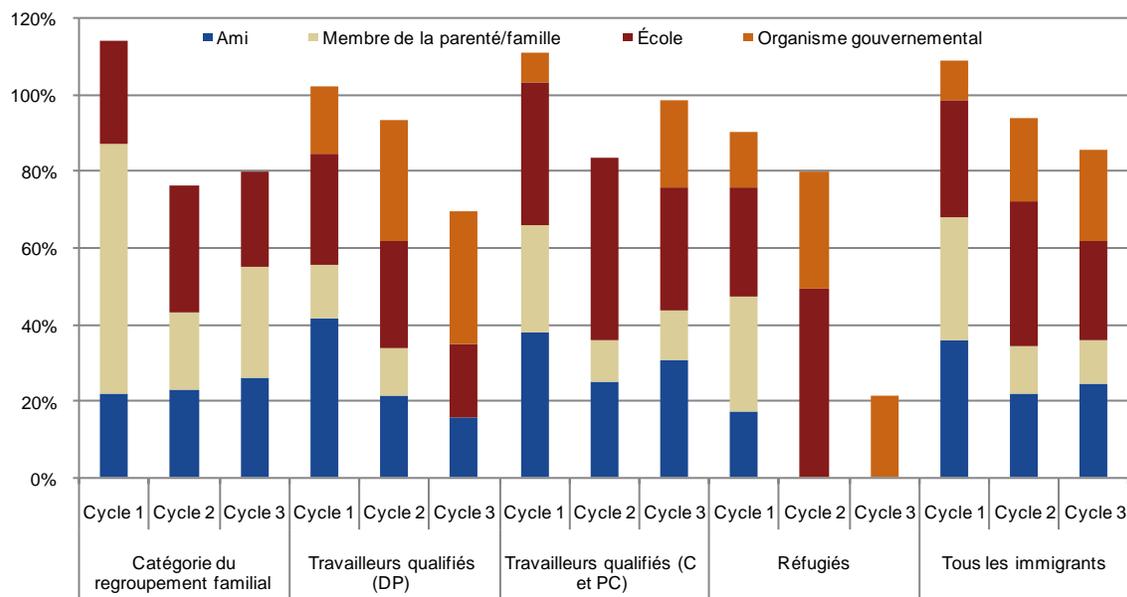
L'école, les amis, le gouvernement et la famille ont aidé les nouveaux arrivants à surmonter les difficultés d'accès aux études ou à la formation

Les réseaux sociaux ont continué de jouer un rôle important pour ce qui est d'aider les nouveaux arrivants à avoir accès aux études ou à une formation. Ces derniers ont déclaré que les amis et la famille constituaient les principales sources d'aide à l'égard des problèmes liés aux études tout au long des quatre premières années d'établissement. Toutefois, les membres de la parenté ont cessé de faire partie des trois sources le plus souvent mentionnées dans les entrevues des cycles 2 et 3 deux ans après l'admission, se classant après l'école, les amis et les organismes gouvernementaux.

L'examen des principales sources d'aide selon la catégorie d'immigration nous a permis de constater que la principale différence était celle qui séparait les demandeurs principaux de la catégorie du regroupement familial de ceux de la catégorie des travailleurs qualifiés. Tout au long des trois cycles, les immigrants de la catégorie du regroupement familial ont compté sur des membres de leur famille et de leur parenté pour résoudre les problèmes dans ce domaine (65 %, 20 % et 29 % respectivement six mois, deux ans et quatre ans après l'admission), alors que les demandeurs principaux admis à titre de travailleurs qualifiés avaient tendance à compter sur leurs amis pour obtenir de l'aide (42 %, 21 % et

16 % respectivement). La prépondérance de réseaux particuliers en tant que source d'aide au cours des premiers mois a diminué au fil du temps. Les immigrants avaient tendance à compter sur de multiples ressources pour surmonter les difficultés liées à la formation. L'école et les organismes gouvernementaux sont devenus progressivement la principale source d'aide pour les nouveaux arrivants de l'ELIC.

Figure 8: Principale source d'aide à l'égard de la principale difficulté à accéder aux études ou à la formation, selon la catégorie d'immigration – Cycles 1, 2 et 3.



La catégorie des autres immigrants économiques a été omise dans le tableau en raison du grand nombre d'estimations peu fiables. D'après le nombre d'immigrants ayant reçu de l'aide à l'égard de la principale difficulté d'accéder aux études à chaque cycle. Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

Besoin constant d'une aide financière, de renseignements et de conseils à l'égard des difficultés d'accéder aux études ou à la formation

On a observé constamment que l'aide financière, les renseignements et les conseils constituaient des obstacles à l'accès aux études ou à la formation tout au long des quatre premières années. À la fin de la quatrième année, 52 % des immigrants ont déclaré qu'ils avaient eu besoin d'aide à l'égard de leur principale difficulté à accéder aux études, soit l'aide financière, mais n'en avaient pas reçu. Celle-ci était suivie des renseignements (39 % des immigrants) et des conseils (19 %). On n'a relevé que de légers écarts d'une catégorie d'immigration à l'autre.

Les immigrants de divers groupes d'âge ont indiqué différents besoins en matière d'accès aux études ou à la formation. Les nouveaux arrivants de 15 à 24 ans ont mentionné les renseignements comme étant leur principal besoin (35 %) quatre ans après l'admission, alors que l'aide financière était le besoin le plus souvent mentionné par les immigrants d'âge d'activité maximale (25 à 44 ans) et par ceux de 45 ans ou plus (52 % et 56 % respectivement).

Accès à des services de soins de santé

La plupart des immigrants ont tenté d'avoir accès à des services de soins de santé au cours des quatre premières années

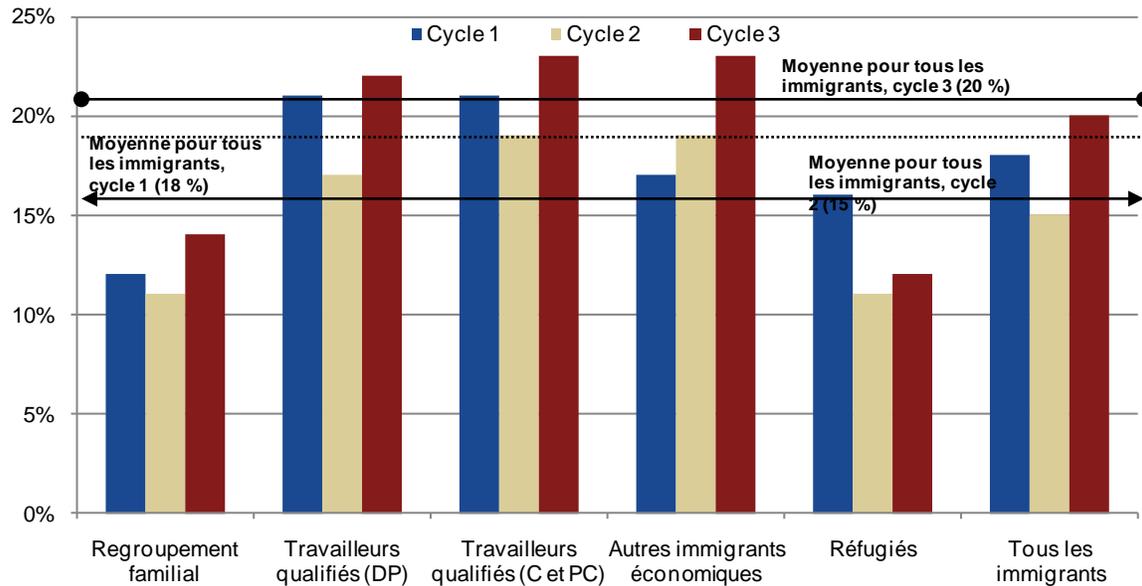
Tout au long des quatre premières années, l'accès à des services de soins de santé a été déclaré comme étant une activité constante d'établissement et d'intégration par la plupart des immigrants. Parmi les quatre activités d'intégration examinées (c'est-à-dire trouver un emploi, accéder à des études, accéder à des services de soins de santé et trouver un logement), l'accès à des services de soins de santé se classait au deuxième rang des activités pour lesquelles les immigrants (31 300 ou 20 %) ont déclaré avoir rencontré des obstacles à la fin de leurs quatre premières années au Canada, le moins grand nombre d'immigrants ayant déclaré avoir éprouvé des difficultés dans ce domaine au cours des six premiers mois (18 %), comparativement aux autres tâches d'intégration.

Les immigrants de la catégorie du regroupement familial étaient le moins susceptibles de déclarer des obstacles à l'accès aux services de soins de santé

On a relevé des écarts entre les différentes catégories d'immigration quant à la proportion d'immigrants ayant déclaré avoir éprouvé des difficultés d'accès aux services de soins de santé. Les immigrants de la catégorie économique étaient plus susceptibles de déclarer des difficultés d'accès aux soins de santé, comme l'indiquent, dans la Figure 9, les proportions plus élevées que la moyenne d'immigrants ayant déclaré avoir éprouvé des difficultés au cours des trois cycles⁹. Les immigrants de la catégorie du regroupement familial ont été en mesure de mieux surmonter les obstacles relatifs aux services de santé, peut-être grâce au soutien et à l'aide de leur famille; de ce fait, ils étaient le moins susceptibles de déclarer des difficultés parmi toutes les catégories d'immigration. Tout au long de l'ELIC, au sein de presque toutes les catégories d'immigration, à l'exception des réfugiés, on a relevé une proportion toujours croissante d'immigrants ayant déclaré des difficultés d'accès aux services de soins de santé. À la fin de la quatrième année au Canada, 12 % des réfugiés affirmaient s'être heurtés à des obstacles en matière d'accès aux services de soins de santé. Il s'agissait de la plus faible proportion relevée en même temps parmi toutes les catégories d'immigration, et aussi de la seule diminution de la proportion d'immigrants ayant déclaré avoir rencontré des obstacles à l'accès aux services de soins de santé, comparativement aux six premiers mois d'établissement au Canada.

⁹ La seule exception était constituée par les autres immigrants économiques au cycle 1.

Figure 9 : Proportion d'immigrants ayant rencontré des difficultés d'accès à des services de soins de santé, selon la catégorie d'immigration – Cycles 1, 2 et 3.



D'après le nombre total d'immigrants de l'ELIC.
 Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

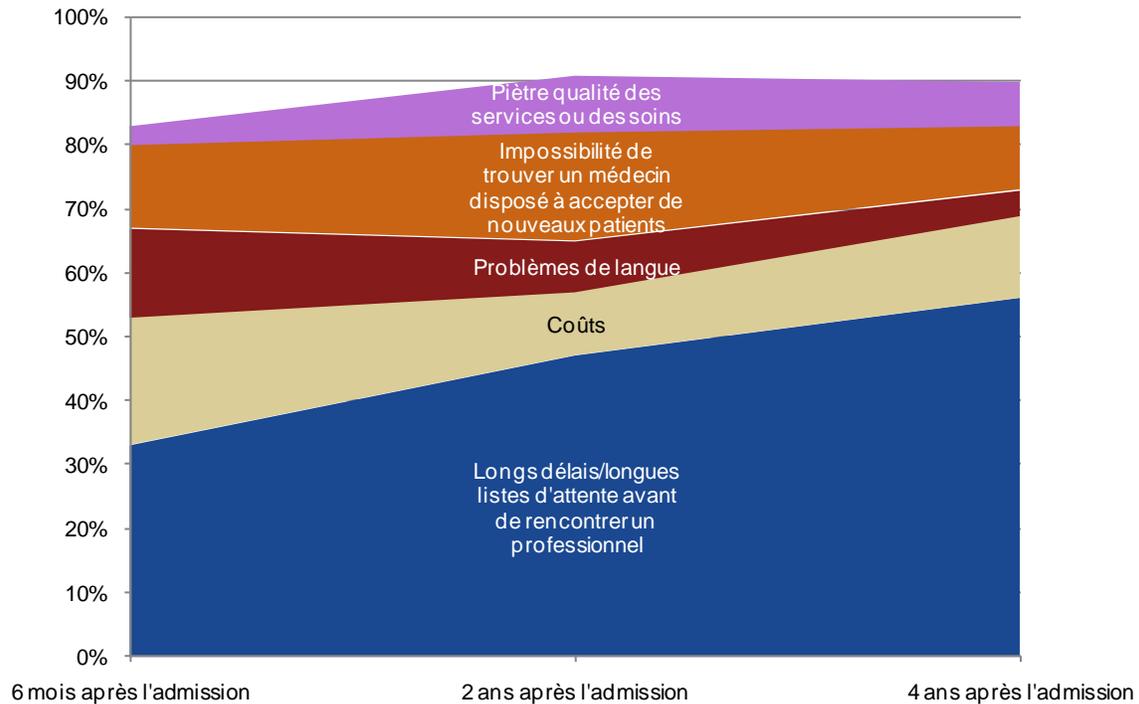
Les longs délais d'attente avant de rencontrer un médecin constituaient le principal problème

Les longs délais d'attente étaient considérés comme le problème le plus souvent signalé en rapport avec l'accès à des services de soins de santé tout au long des quatre premières années pour les immigrants de l'ELIC (Figure 10). Ce problème s'est aggravé au fil du temps, compte tenu de la proportion toujours croissante d'immigrants ayant déclaré que les délais d'attente constituaient le principal problème. Il faut mentionner que ce problème n'est pas propre à la communauté immigrante, les Canadiens mentionnant eux aussi les longs délais d'attente comme étant un problème crucial pour l'accès aux soins de santé (« les temps d'attente trop longs ont été cités comme le principal obstacle par les personnes ayant éprouvé des difficultés¹⁰ »). La piètre qualité des services ou des soins était un autre problème déclaré par ces nouveaux arrivants.

Il convient aussi de souligner qu'avec le temps, la proportion d'immigrants mentionnant les problèmes de langue comme étant la principale difficulté d'accès aux soins de santé a diminué considérablement, passant de 14 % six mois après l'arrivée à 4 % quatre ans après l'arrivée.

¹⁰ Statistique Canada. 2006. *Accès aux services de soins de santé au Canada, janvier à décembre 2005*, numéro 82-575-XIE2006002 au catalogue, p. 9.

Figure 10 : Principale difficulté d'accès à des soins de santé au cours des quatre premières années au Canada



- D'après les immigrants ayant déclaré des difficultés d'accès aux services de soins de santé.
 Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

Les immigrants de la catégorie du regroupement familial étaient le plus susceptibles de recevoir de l'aide à l'égard des obstacles liés aux soins de santé

Bien que la proportion d'immigrants ayant déclaré avoir reçu de l'aide à l'égard des obstacles à l'accès aux services de soins de santé ait diminué au fil du temps (28 %, 14 % et 11 % respectivement aux cycles 1, 2 et 3), la proportion de ceux qui ont déclaré ne pas avoir reçu l'aide nécessaire a également montré une tendance similaire à la baisse (28 %, 18 % et 17 % respectivement aux trois cycles) (Tableau 6). Bien que le pourcentage de nouveaux arrivants ayant reçu de l'aide ait diminué en fonction du temps passé au Canada, cette baisse peut refléter en partie une diminution du besoin de ce type d'aide.

Les immigrants de la catégorie du regroupement familial étaient le plus susceptibles de recevoir de l'aide à l'égard des problèmes d'accès aux services de soins de santé, comparativement à leurs homologues admis au titre des autres catégories d'immigration. La présence d'un réseau sous une forme ou une autre au moment de l'admission a probablement joué un rôle pour ce qui est d'aider les immigrants de cette catégorie à accéder à des services de soins de santé. Par contre, la plus forte proportion d'immigrants ayant déclaré des besoins non comblés s'observait chez les réfugiés.

Tableau 6 : Ont reçu de l'aide et avaient besoin d'aide mais n'en ont pas reçu à l'égard de la principale difficulté déclarée d'accès à des services de soins de santé.

	Catégorie d'immigration					
	Catégorie du regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	Tous les immigrants ²
<u>Immigrants ayant eu des difficultés d'accès à des soins de santé – Cycle 1</u>	5092	11399	8432	1644	1583	28203
Immigrants ayant reçu de l'aide à l'égard de la principale difficulté d'accès à des soins de santé – Cycle 1	42%	23%	27%	19%	33%	28%
Immigrants n'ayant pas reçu l'aide nécessaire à l'égard de la principale difficulté d'accès à des soins de santé – Cycle 1	29%	31%	25%	13%	39%	28%
<u>Immigrants ayant eu des difficultés d'accès à des soins de santé – Cycle 2</u>	4627	9139	7423	1850	1041	24114
Immigrants ayant reçu de l'aide à l'égard de la principale difficulté d'accès à des soins de santé – Cycle 2	21%	15%	9%	10%	8%	14%
Immigrants n'ayant pas reçu l'aide nécessaire à l'égard d'un problème de santé en général ¹ – Cycle 2	12%	18%	22%	11%	24%	18%
<u>Immigrants ayant eu des difficultés d'accès à des soins de santé – Cycle 3</u>	6095	12233	9400	2290	1191	31295
Immigrants ayant reçu de l'aide à l'égard de la principale difficulté d'accès à des soins de santé – Cycle 3	14%	8%	11%	12% ^E	F	11%
Immigrants n'ayant pas reçu l'aide nécessaire à l'égard d'un problème de santé en général ¹ – Cycle 3	15%	17%	18%	18% ^E	20% ^E	17%

¹ La question source a été considérablement modifiée. Plutôt que de demander au RL s'il avait eu besoin d'aide mais n'en

² Les chiffres indiqués sous la rubrique « Tous les immigrants » comprennent un petit nombre d'immigrants admis au titre de

^E À utiliser avec précaution.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

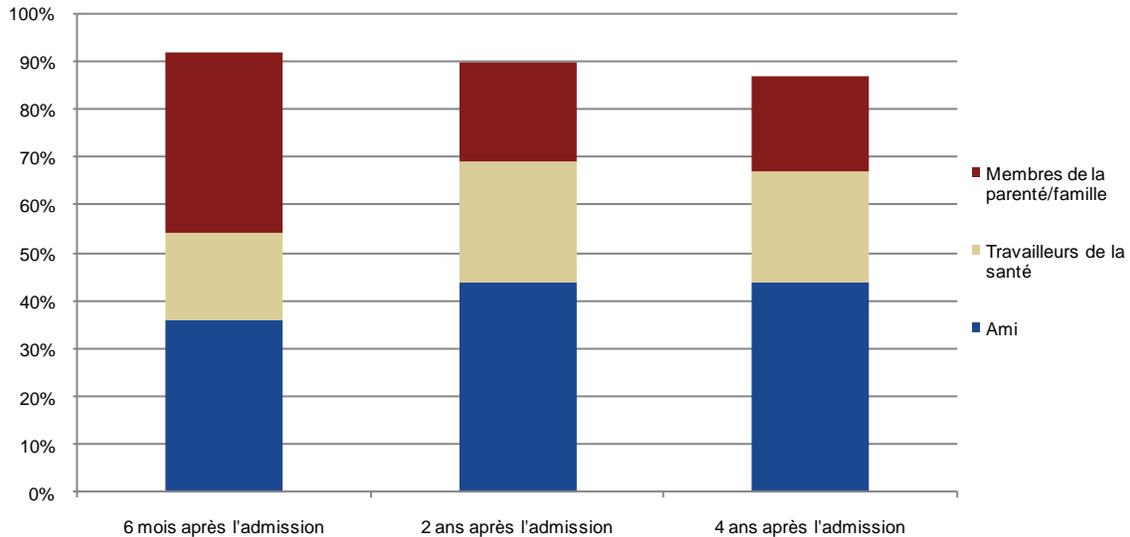
On ne s'étonnera pas que les immigrants plus âgés aient fait l'objet d'une plus grande attention en matière d'accès aux services de soins de santé. Quatre ans après leur admission, parmi les immigrants de 45 ans ou plus ayant déclaré des difficultés d'accès aux soins de santé, 14 % avaient reçu de l'aide à l'égard de la principale difficulté, ce qui représente une proportion nettement plus élevée que celle des immigrants de 25 à 44 ans (9 %).

Les amis étaient la source d'aide le plus souvent citée à l'égard des difficultés d'accès aux services de soins de santé.

En examinant les sources d'aide, on constate que tous les immigrants avaient beaucoup recours aux réseaux sociaux (Figure 11). L'aide d'un ami était l'une des ressources le plus souvent citée à l'égard des obstacles à l'accès aux services de soins de santé (36 % six mois après l'admission et 44 % à partir de deux ans après l'arrivée). L'importance du recours aux membres de la parenté est passée de 38 % six mois après l'admission à 20 % quatre ans après l'arrivée au Canada, mais le recours au réseau de la parenté était toujours très important. En outre, on a constaté une augmentation modeste de la proportion d'immigrants ayant déclaré avoir reçu de l'aide de travailleurs de la santé avec le temps.

Figure 11 : Principales sources d'aide reçue à l'égard de la principale difficulté d'accès à des services de soins de santé – Cycles 1, 2 et 3.

Pourcentage des immigrants ayant déclaré avoir reçu de l'aide à l'égard de difficultés d'accès aux services de soins de santé



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

L'aide financière et les renseignements étaient les types d'aide le plus nécessaires mais non reçus à l'égard des difficultés d'accès à des services de soins de santé pour les nouveaux arrivants de l'ELIC. Quatre ans après l'admission, près d'un immigrant sur trois (31 %) ayant déclaré ne pas avoir reçu l'aide nécessaire a affirmé que ce dont il avait le plus besoin était une aide financière, suivie de renseignements (30 %) et de conseils (22 %). Il convient de souligner que, d'une catégorie d'immigration à l'autre, l'aide financière était le plus importante pour les réfugiés (57 %), alors que les demandeurs principaux admis à titre de travailleurs qualifiés étaient plus susceptibles de déclarer un besoin de renseignements (32 %).

Trouver un logement

La plupart des immigrants n'ont pas éprouvé des difficultés à trouver un logement

La proportion d'immigrants qui n'ont pas éprouvé des difficultés a augmenté au fil du temps. Au cours de l'entrevue du troisième cycle, quatre ans après l'arrivée, plus de huit sur dix (83 %) des 67 500 immigrants qui avaient tenté de trouver un logement n'ont pas déclaré avoir eu des difficultés, comparativement à ceux des deux premiers cycles (62 % six mois après l'arrivée et 75 % deux ans après l'admission). Les nouveaux arrivants de l'ELIC étaient moins susceptibles de déclarer qu'ils avaient eu des difficultés à trouver un logement qu'à effectuer toute autre tâche examinée. La proportion des immigrants de la catégorie du regroupement familial qui cherchaient un logement était le plus faible parmi toutes les catégories d'immigration tout au long des quatre années. Parmi les nouveaux arrivants ayant cherché un logement, les immigrants de la catégorie du regroupement familial et les autres immigrants économiques étaient moins susceptibles de déclarer des difficultés. Par contre, les réfugiés ont éprouvé plus de difficultés que les immigrants des autres catégories.

Tableau 7 : Recherche d'un logement et fréquence de problèmes connexes – Cycles 1, 2 et 3

	Catégorie d'immigration					Tous les immigrants ³
	Catégorie du regroupement familial	Travailleurs qualifiés (DP)	Travailleurs qualifiés (C et PC)	Autres immigrants économiques	Réfugiés	
Tous les immigrants	42615	54527	40016	9835	9741	157615
Immigrants ayant cherché un logement – Cycle 1 ¹	42%	91%	90%	90%	83%	77%
Immigrants ayant cherché un logement – Cycle 2 ¹	37%	63%	61%	46%	56%	54%
Immigrants ayant cherché un logement – Cycle 3 ¹	33%	49%	46%	35%	47%	43%
Immigrants ayant eu de la difficulté à trouver un logement – Cycle 1 ²	14%	44%	45%	27%	40%	38%
Immigrants ayant eu de la difficulté à trouver un logement – Cycle 2 ²	19%	26%	28%	14%	37%	25%
Immigrants ayant eu de la difficulté à trouver un logement – Cycle 3 ²	16%	16%	18%	14%	29%	17%

¹ Les pourcentages sont établis d'après le nombre total d'immigrants de l'ELIC.

² Les pourcentages sont établis d'après le nombre d'immigrants ayant cherché un logement.

³ Les chiffres indiqués sous la rubrique « Tous les immigrants » comprennent un petit nombre d'immigrants admis au titre de catégories non mentionnées dans le tableau.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

Le taux d'accession à la propriété a augmenté considérablement au fil du temps

Le taux d'accession à la propriété a augmenté considérablement en fonction du temps passé au Canada. Six mois après l'admission, seulement 1 immigrant sur 5 (20 %) était propriétaire de sa maison¹¹. Quatre ans après leur arrivée, plus de la moitié (51 %) des nouveaux arrivants de l'ELIC possédaient leur maison, ce qui se rapproche du taux moyen canadien d'accession à la propriété¹². Bien que la demande

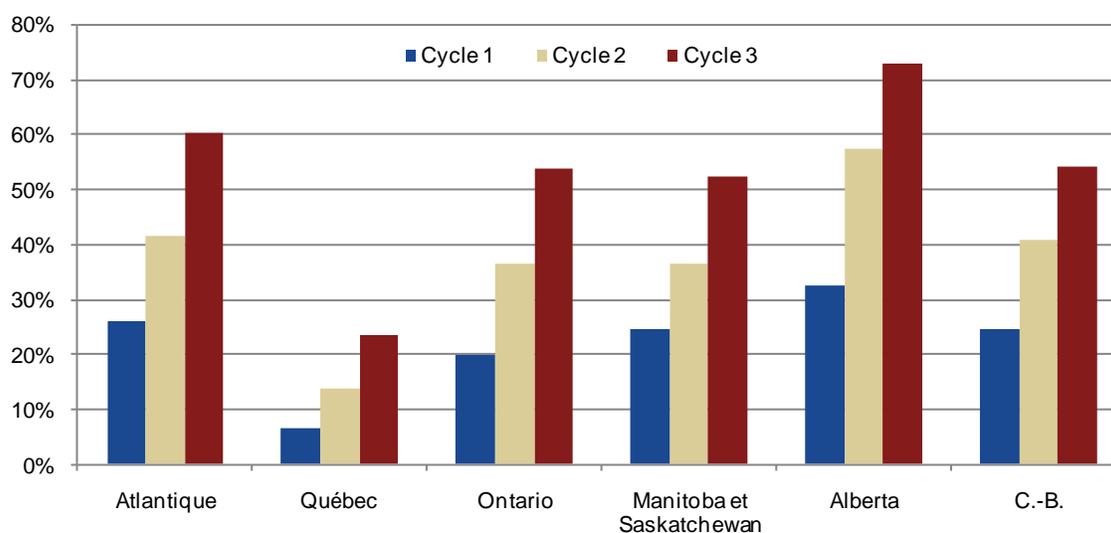
¹¹ Cela comprend les propriétés avec et sans hypothèque.

¹² En 2001, le taux moyen d'accession à la propriété au Canada était de 65,8 %. Source : *L'Observateur du logement au Canada*, SCHL, Ottawa.

de logements soit déterminée par de multiples facteurs, comme la structure des ménages, le revenu, l'accessibilité économique à l'échelle locale et une attitude traditionnelle à l'égard de la résidence, un facteur déterminant de l'accès à la propriété est le statut sur le marché du travail. On ne s'étonnera donc pas de constater une concordance des tendances concernant l'accès à la propriété et les résultats sur le marché du travail. Par exemple, une proportion en constante augmentation d'immigrants économiques achetait une maison au fil du temps. Les réfugiés affichaient la plus faible augmentation des taux d'accès à la propriété au cours des quatre années d'établissement au Canada.

Par ailleurs, les progrès variaient d'une province de résidence à l'autre. Les immigrants vivant au Québec étaient le moins susceptibles d'acheter une résidence à différentes périodes (Figure 12). En accord avec les résultats économiques des différentes provinces, les nouveaux arrivants qui sont allés en Alberta affichaient un plus grand pouvoir d'achat dans le domaine immobilier tout au long des quatre premières années au Canada. Ces situations peuvent être liées à un ensemble de facteurs englobant le logement abordable et les résultats des immigrants de l'ELIC sur le marché du travail au Québec.

Figure 12 : Taux d'accès à la propriété, selon la province - Cycles 1, 2 et 3



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Vague 3, 2005.

Les coûts de logement constituaient la difficulté la plus importante en matière de recherche d'un logement à n'importe quel moment

Les contraintes financières étaient l'obstacle au logement le plus souvent mentionné à n'importe quel moment et elles ont augmenté avec le temps (31 %, 41 % et 56 % des immigrants ayant déclaré des difficultés à trouver un logement six mois, deux ans et quatre ans après l'admission). Le manque de logements acceptables et le faible taux d'inoccupation étaient les deux autres obstacles constamment rencontrés par les nouveaux arrivants au cours des premières années qui ont suivi leur arrivée. On ne s'étonnera pas que l'absence de crédit ait cessé de figurer parmi les trois principales difficultés d'accès au logement après six mois d'établissement au Canada.

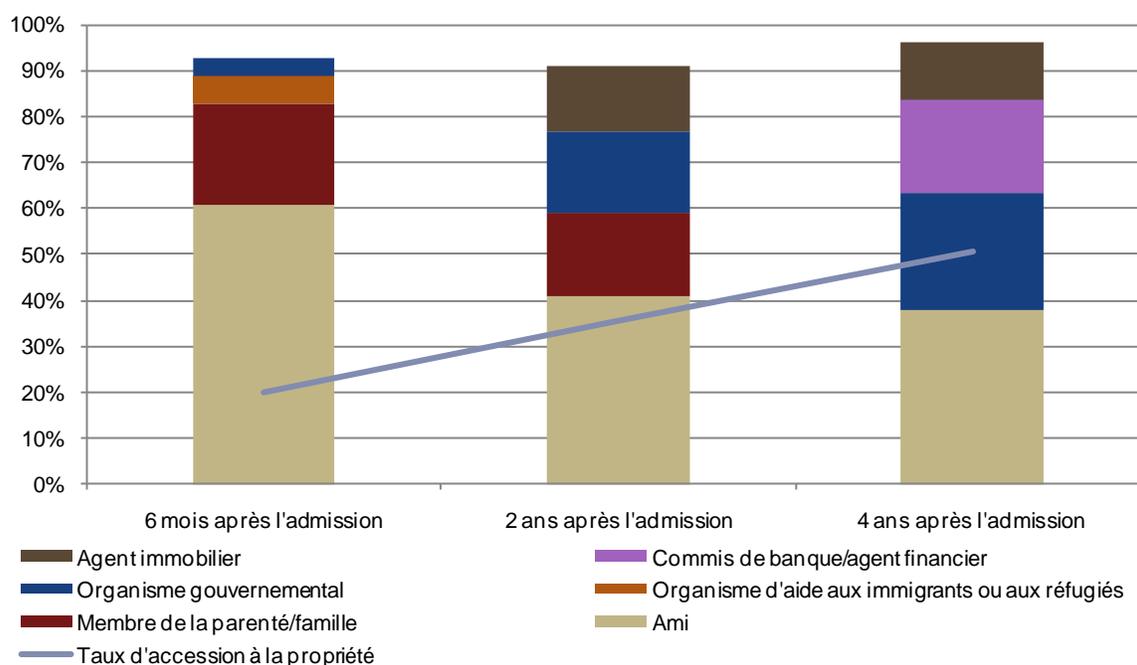
Environ un immigrant sur cinq (18 %) qui avaient éprouvé des difficultés à trouver un logement ont déclaré avoir reçu de l'aide entre les deuxième et troisième cycles. Les nouveaux arrivants étaient moins susceptibles d'obtenir de l'aide à l'égard des difficultés à trouver un logement au fil du temps. Cette tendance était constante dans toutes les catégories d'immigration. Elle pourrait s'expliquer par la diminution des besoins d'aide, et la proportion d'immigrants ayant déclaré des besoins non comblés appuyait cette affirmation dans une certaine mesure. Parmi les nouveaux arrivants ayant éprouvé des difficultés à trouver un logement, 21 % ont déclaré ne pas avoir reçu l'aide nécessaire, chiffre qui n'a pas varié tellement par rapport à celui de 25 % six mois après l'arrivée et de 19 % deux ans après

l'admission. La légère baisse du pourcentage d'immigrants ayant déclaré des besoins non comblés peut refléter certains progrès réalisés au chapitre de la satisfaction des besoins en matière de logement des nouveaux arrivants.

Les amis ont aidé à trouver un logement

Les amis étaient la principale source d'aide à l'égard des difficultés à trouver un logement tout au long des quatre premières années (Figure 13). Le recours aux membres de la parenté et de la famille avait tendance à diminuer avec le temps, alors que le rôle des organismes gouvernementaux augmentait. Les immigrants ayant reçu de l'aide pour des problèmes de logement ont mentionné les agents immobiliers et les agents bancaires ou financiers comme une source d'aide de plus en plus importante. Entre la deuxième et la quatrième année après l'arrivée, les agents bancaires ou financiers (20 %) se classaient au troisième rang des sources d'aide le plus souvent mentionnées à l'égard des difficultés à trouver un logement, suivis en cela des agents immobiliers (13 %). Cela était probablement lié à l'augmentation du taux d'accession à la propriété en fonction du temps passé au Canada. Au moment où les nouveaux arrivants achetaient leur propriété, il était normal qu'ils aillent voir un agent immobilier afin d'obtenir des renseignements et des services de consultation, ainsi que des institutions financières afin de contracter un emprunt.

Figure 13 : Principales sources d'aide à l'égard de la principale difficulté à trouver un logement – Cycles 1, 2 et 3



Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada – Cycle 3, 2005.

L'aide financière, les renseignements et les conseils se classaient au troisième rang des principaux besoins non comblés mentionnés par les immigrants ayant déclaré qu'ils n'avaient pas reçu l'aide nécessaire. Cette tendance était constante au fil du temps et d'une catégorie d'immigration à l'autre. À la fin de la quatrième année au Canada, des immigrants ayant déclaré des besoins non comblés à l'égard des problèmes de logement, près de la moitié (47 %) ont mentionné qu'ils avaient besoin d'une aide financière et 38 %, de renseignements.

Conclusions

Les quatre premières années dans un pays d'accueil sont une période clé au cours de laquelle les immigrants achèvent le processus initial d'établissement à court terme et entament les processus d'adaptation à moyen terme et d'intégration à long terme. Ce processus bidirectionnel encourage l'adaptation, de la part des nouveaux arrivants et de la société d'accueil. L'interaction entre les deux détermine les résultats des processus d'établissement, d'adaptation et d'intégration.

Pour les nouveaux immigrants, s'établir au Canada et s'intégrer à la société canadienne constituent non seulement des défis, mais aussi des sources d'espoir et de réussite. Au cours des quatre premières années, les immigrants de l'ELIC se sont assimilés sur les plans économique et social. À mesure que le temps passait, un plus grand nombre d'entre eux ont obtenu un emploi, sont devenus propriétaires de leur maison et ont participé à toutes sortes d'activités sociales. La proportion de nouveaux arrivants qui ont éprouvé des difficultés à participer aux principales tâches d'intégration examinées a diminué avec le temps.

Par rapport aux six premiers mois au Canada, les principales difficultés rencontrées par les nouveaux arrivants étaient passées, quatre ans après l'admission, des obstacles propres aux immigrants à des problèmes plus généraux. Au fil du temps, les obstacles linguistiques ont été mentionnés moins souvent, alors que les contraintes financières s'observaient davantage dans toutes les activités d'intégration examinées.

Les réseaux sociaux ont continué de jouer un rôle pour ce qui est d'aider les nouveaux arrivants à surmonter les difficultés. À mesure que les immigrants se faisaient des amis, l'amitié est devenue leur principale source d'aide. Bien que les membres de la parenté ou de la famille aient aidé les nouveaux arrivants au cours des premiers mois, avec le temps, ceux-ci ont eu de plus en plus recours aux organismes gouvernementaux.

Bien que bon nombre de nouveaux arrivants aient reçu de l'aide à l'égard des difficultés rencontrées au cours du processus d'établissement, une proportion constante d'immigrants a déclaré avoir des besoins non comblés. Après quatre ans au Canada, les services d'aide financière, d'information et de conseils ou de consultation étaient les besoins le plus souvent mentionnés. Les immigrants étant par définition des nouveaux arrivants dans le pays d'accueil, ils sont plus exposés aux problèmes d'information qui, en premier lieu, créent des besoins d'aide. Il n'est pas étonnant que les renseignements et les conseils connexes aient été le plus nécessaires au début du processus d'intégration. L'accroissement du besoin de ressources financières au fil du temps confirmait les contraintes financières comme l'un des principaux obstacles, soulignant le nouveau défi économique dans le processus d'intégration de ces nouveaux arrivants. Les écarts constamment signalés entre ces besoins et l'offre de services indiquaient des lacunes dans la politique de prestation d'une aide essentielle aux nouveaux arrivants.

Une analyse approfondie fondée sur tous les cycles de l'ELIC aidera à expliquer la complexité du processus d'intégration des immigrants au Canada, en particulier des immigrants récents qui ont été admis après 2000.

Annexe

Tableau 8 : Statistiques sur la population active, selon la catégorie d'immigration, la province de résidence et le groupe d'âge – Cycles 1, 2 et 3

	Taux de participation ¹			Taux d'emploi ¹			Taux de chômage ¹		
	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
	%								
Tous les immigrants	71,47	81,55	84,62	45,49	59,05	68,31	36,35	27,59	19,27
Catégorie d'immigration									
Catégorie du regroupement familial	62,53	70,58	71,06	41,00	49,88	55,47	33,97	29,33	21,94
Travailleurs qualifiés (demandeurs principaux)	91,53	95,36	96,37	62,49	74,30	83,56	31,73	22,08	13,29
Travailleurs qualifiés (conjoints et personnes à charge)	65,25	78,64	85,40	36,10	52,74	65,24	44,67	32,93	23,61
Autres immigrants économiques	49,04	71,99	78,78	28,76	50,92	62,00	41,35	29,27	21,30
Réfugiés	46,24	72,22	79,54	22,12	45,15	56,34	52,16	37,48	29,17
Province de résidence									
Provinces de l'Atlantique	65,76	82,96	83,64	48,80	58,06	75,08	25,79	30,01	10,23
Québec	67,54	75,21	81,75	32,57	45,66	58,69	51,78	39,29	28,21
Ontario	74,14	82,67	85,25	48,38	61,79	69,83	34,75	25,26	18,09
Manitoba et Saskatchewan	72,89	88,02	92,50	57,87	70,30	79,80	20,61	20,13	13,73
Alberta	74,70	86,82	88,18	58,12	66,20	76,84	22,20	23,75	12,86
Colombie-Britannique	65,04	80,02	82,27	39,76	57,23	65,78	38,87	28,48	20,04
Groupe d'âge									
15-24 ans	57,97	80,29	87,14	35,62	49,84	60,18	38,55	37,93	30,94
25-44 ans	78,79	86,60	89,68	51,27	64,33	74,64	34,93	25,72	16,77
45 ans ou plus	56,43	66,08	69,99	32,84	47,94	54,82	41,45	27,45	21,67

¹ Pour obtenir des définitions des statistiques sur la population active, voir l'encadré contenant les définitions.

Source : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada - Cycle 3, 2005.

Définitions des statistiques sur la population active

Taux de participation : Nombre d'immigrants de l'ELIC faisant partie de la population active (c'est-à-dire ceux qui étaient employés ou chômeurs, ou qui étaient activement à la recherche d'un emploi) par rapport au nombre total d'immigrants de l'ELIC de 15 ans ou plus (c'est-à-dire la population globale de l'ELIC).

Taux d'emploi : Nombre d'immigrants de l'ELIC ayant un emploi par rapport au nombre total d'immigrants de l'ELIC de 15 ans ou plus (c'est-à-dire la population globale de l'ELIC).

Taux de chômage : Nombre d'immigrants de l'ELIC au chômage et à la recherche d'un emploi par rapport au nombre total d'immigrants de l'ELIC faisant partie de la population active.